|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AMBASSADE DU TOGO*Mission permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

**44ème session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel (EPU)**

*06 au 17 novembre 2023*

**Examen du rapport de la Colombie**

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 07 novembre 2023*

 *(14h30-18h00)*

**Monsieur le Président,**

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la délégation Colombienne et la remercie pour sa déclaration liminaire.

Le Togo salue les importantes mesures législatives, politiques et institutionnelles prises par la Colombie dans le but de lutter contre la traite des êtres humains.

Cependant le Togo souhaiterait formuler les recommandations suivantes :

* Prendre des mesures efficaces pour prévenir et combattre les discours haineux, l’incitation à la discrimination raciale et les manifestations de racisme ;
* Redoubler d’efforts pour garantir l’accès des peuples autochtones et des communautés d’ascendance africaine à la justice, et de poursuivre ses efforts pour reconnaître, respecter et renforcer le système de justice autochtone ;
* Prendre des mesures pour éliminer la ségrégation professionnelle horizontale et verticale, y compris des mesures spéciales destinées à promouvoir l’accès des femmes à l’emploi, de faire bien appliquer le principe de l’égalité de salaire pour un travail de valeur égale et de réduire et combler l’écart de rémunération entre les femmes et les hommes.

Pour terminer, ma délégation souhaite un plein succès à la Colombie dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent examen.

**Je vous remercie.**